Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval





Demande de consultation PROGRAMME RÉGIONAL AMBULATOIRE DE GÉRIATRIE (PRAG)

Installation : 1515, boul. Chomedey, H7V 3Y7, Laval		
Identification du médecin référent		
Nom du médecin référent : No permis :		No de téléphone et poste : No de télécopieur :
Signature :		Date :
Nom du médecin de famille :		Usager sans médecin de famille Même que médecin référent
Type de demande de consultation (un seul)		Provenance de l'usager
Évaluation gériatrique globale (médecin + ergothérapeute, infirmic clinicienne, neuropsychologue et équipe SCPD au besoin) ou Équipe ambulatoire SCPD* (Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence) (motif 5 seulement) *(Voir critères d'inclusion au verso) ou À la carte (référent doit assurer le suivi, médecin du PRAG non implication Neuropsychologue (motif 1 ou 2 seulement) Ergothérapeute (motif 3 ou 4 seulement)		Domicile Préciser si vit seul Résidence privée pour aînés Ressource intermédiaire (RI) CHSLD Aidant principal : devra accompagner l'usager au rendez-vous Nom : No de téléphone :
Motif de référence* Échelle de priorité clinique		Qui contacter pour RDV? aidant usager
(un seul) C: \leq 28 jours D: \leq 3 mois E: \leq 12 mois		Obligatoire : Précision de la demande et renseignements cliniques
 1. Trouble neurocognitif typique (préciser la problématique à évaluer)	E D/E E C/D D E	Dbligatoire (cochez cases lorsque fait) L'usager ou son représentant légal consent à ce que les informations soient communiquées au PRAG du CISSS de Laval. Si l'usager a un médecin de famille, ce dernier a été avisé de la référence au PRAG. Le référent transmet les informations prérequises au PRAG tel que spécifié selon le motif de référence et ci-après. Pour toute demande (prérequis): L'usager doit avoir eu un bilan sanguin dans les 6 derniers mois (FSC, créatinine, électrolytes, calcium, albumine, glucose, TSH, B12). Transmettre une copie du dossier médical pertinent de l'usager, une liste de ses médicaments ainsi que les évaluations professionnelles déjà réalisées (dont les tests de dépistage).

Transmettre la demande par télécopieur au 450 967-1803 Pour toute information, communiquer au 450 978-8363

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval





Demande de consultation PROGRAMME RÉGIONAL AMBULATOIRE DE GÉRIATRIE (PRAG)

Services offerts : consultation, suivi à court terme et recommandations (aucune prise en charge)

La priorisation des demandes se fera selon les critères du PRAG et l'analyse des informations fournies

*Critères d'admissibilité

65 ans et plus

- Présence d'un syndrome gériatrique (troubles cognitifs, symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, trouble de la marche et de l'équilibre, polypharmacie, perte de poidsinexpliquée)
- Référence par un médecin ou un infirmier praticien spécialisé (IPS)

Il est à noter que pour les demandes à la carte, le référent doit être en mesure d'assurer le suivi des résultats et recommandations de l'évaluation demandée, car l'usager ne sera pas évalué par un médecin du PRAG.

Il demeure important de toujours solliciter les services de proximité si la situation de l'usager pouvait nécessiter la mise en place de service en lien avec la perte d'autonomie

*Critères d'exclusion

- Delirium ou condition médicale instable¹
- Troubles du comportement avec dangerosité immédiate¹
- Évaluation d'une condition psychiatrique aiguë ou chronique (incluant les troubles de personnalité)
- Trouble lié à l'usage de l'alcool ou trouble lié à l'usage de substances
- Déficience intellectuelle, évaluation pour TDAH
- TCC ou séquelles cognitives d'intervention neurochirurgicale
- Expertise légale (retour ou aptitude au travail, comparution à la cour)
- Référence pour soutien à domicile et évaluation de la dangerosité à domicile²

*Critères d'inclusion pour référence à l'équipe ambulatoire SCPD

L'équipe ambulatoire SCPD est composée de psychoéducateurs et d'infirmières. L'équipe travaille avec le médecin référent et l'équipe de 1^{re} ligne. Selon les besoins, on peut compter sur l'implication d'un médecin du PRAG, d'un ergothérapeute ou d'un neuropsychologue.

- L'usager doit avoir un diagnostic de TNCM (sans critère d'âge)
- Un médecin ou un IPS doit avoir procédé à une évaluation de l'usager
- L'usager habite sur le territoire lavallois

Il demeure important de toujours solliciter les services de proximité (TES, TS, ergothérapeute, etc.) avant d'interpeller les services spécialisés.

Légende :

- ¹ Référer à l'urgence
- ² Référer au CLSC (SAD) pour toute évaluation de la sécurité à domicile

Transmettre la demande par télécopieur au 450 967-1803 Pour toute information, communiquer au 450 978-8363

Pour plus de détails, vous pouvez consulter https://www.lavalensante.com, moteur de recherche : PRAG

62-100-120 Date : 2024-02-22 DOSSIER MÉDICAL